



Victimes et auditionnés comme coupables ?

Par **nocturne22**, le **16/04/2014** à **01:12**

Mon mari a été victimes de coups et blessures portés par notre voisin, chez nous, à notre domicile, j'ai appelé d'urgence les gendarmes qui se sont déplacés (après un certain temps). Nous sommes allés portés plainte avec un certificat médical à l'appui et à notre grande surprise nous avons été entendu séparément, et considéré par les gendarmes comme les coupables, mon mari et moi avons subi des hurlements de leurs parts, j'ai même eu droit au gendarme qui tapait sur la table en me criant dessus ainsi que des moqueries à croire qu'il voulaient nous faire dire qu'on avait provoqué le voisin, lui même entendu lors du déplacement des gendarmes chose que nous n'avons pas eu de leur part . Je ne m'attendais pas à ce genre de comportement, moi qui pensais trouver un appui sachant que notre voisin nous menace de mort depuis des mois et agresse verbalement mes enfants (chose que j'avais déjà signalé auprès de la gendarmerie)là je dois dire que j'ai été très choquée et en suis tombée des nues. je ne cesse de me demander si leurs agissements est normale ? et désormais vers qui nous retournés ? ou allons nous continuer de se subir toute cette agressivité sans rien dire à présent ? merci de me répondre, je me trouve désemparée.